



## COMMUNE DE VELLERON

**ARRÊTE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 2024-045**  
**Inauguration « La Guinguette Velleronnaise »**  
**Interdiction de circuler et stationner**

### Le maire de la ville de VELLERON

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2212-1 et L2212-2,

**Vu** la demande en date du 05/04/2024 par laquelle Monsieur MICHEL Laurent, domicilié 284, chemin des Petits Mians – 84740 VELLERON sollicite la permission de fermer la rue du Jas le 20/04/2024 de 16h00 à 22h00 à l'occasion de l'inauguration de « La Guinguette Velleronnaise » dans les lieux suivants :

- **276 rue du Jas**

### ARRETE :

**Article 1** : MICHEL Laurent est autorisé à fermer la rue du Jas le 20/04/2024 de 16h00 à 22h00 à l'occasion de l'inauguration de « La Guinguette Velleronnaise ». ; la circulation et le stationnement seront interdits.

### **Article 2** :

L'arrêté sera affiché sur les lieux précédemment cités.

### **Article 3** :

Des barrières seront mises en place par les Services Techniques et/ou la Police Municipale de la commune.

### **Article 4** :

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois. Conformément à l'article 417-10 du code de la route et à la délibération N°4 du 07/07/2016 du Conseil Municipal tout stationnement qualifié de gênant sera soumis à enlèvement par la fourrière.

**Article 5** : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, et de sa publication.

L'Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Maire de la commune
- La Police Municipale
- Les Services Techniques de la commune

- Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie de Pernes les Fontaines
  - M. MICHEL Laurent,
  - Centre de secours de Velleron,
  - Service des déchets du Grand Avignon
- chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à VELLERON, le 10/04/2024.

Le Maire,  
Philippe ARMENGOL.

